

SMICTOM LOT GARONNE BAISE

Comité Syndical du 22 mars 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-deux mars à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 16/03/2022.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2022-04

Présents : 21 votants : 20

Étaient présents : 21 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs J.P. GENTILLET, Alain PALADIN, Patrick JEANNEY, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Michel MASSET parti avant le vote de la DL2022-06, DL2022-07, DL 2022-08, DL 2022-09, DL2022-10, DL2022-11, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (**9 présents**)

Pour les suppléants : M. Alain MOULUCOU remplaçait M. Georges LEBON, M. Christophe MELON remplaçait M. François COLLADO, M. Patrick YON remplaçait M. J. M. LLORCA (**3 présents**)

Assistait également à la séance en qualité de suppléante sans voix délibérative :

Mme BUGER (suppléante) pour la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Messieurs Joël CHRETIEN, Robert LINOSSIER, Alain LORENZELLI, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**7 présents**)

Pour les suppléants :

Mme Laurence BENLLOCH remplaçait Mme Evelyne CASEROTTO, M. Lionel LABARTHE remplaçait M. Frédéric SANCHEZ (**2 présents**)

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mme Marie-Fabienne ADAMSON

Albret Communauté : Madame Evelyne CASEROTTO, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Henri de COLOMBEL Jean-Louis MOLINIE, Francis MALISANI, Jacques LAMBERT, Alain POLO, Joël AREVALILLO, Dominique HANROT

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur

Mme Karine DAL BALCON : Responsable du service Financier

Mme SANS Laurence : Secrétariat de Direction

Monsieur Jean-Marc CAMMARATA : DGS Albret Communauté

Mme Olivia MOREAU : Directrice des Affaires Juridiques Albret Communauté

Monsieur Philippe MAURIN : DGS C.C. du Confluent et Coteaux de Prayssas

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_004-BF
 Reçu le 06/04/2022
 Publié le 06/04/2022

N° Ordre 2022-04**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le vote préalable du compte de gestion,

Considérant qu'aux termes de l'article L2121-14 CGCT : « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

Considérant que cet article est applicable au SMICTOM LGB, il est proposé de désigner le Vice-président en charge de la commission Administration Générales comme président de séance pour le vote du compte administratif.

| <u>Section d'Investissement</u> | | |
|--|----------------------------|------------------------------|
| Dépenses | Prévu : | 4 824 783.00 € |
| | Réalisé : | 3 054 611.32 € |
| | <i>Restes à réaliser :</i> | 259 700 € |
| Recettes | Prévu : | 4 824 783.00 € |
| | Réalisé : | 3 814 843.20 € |
| | <i>Restes à réaliser :</i> | 266 000 € |
| <u>Section de Fonctionnement</u> | | |
| Dépenses | Prévu : | 6 571 885.00 € |
| | Réalisé : | 5 912 982.32 € |
| Recettes | Prévu : | 6 571 885.00 € |
| | Réalisé : | 6 831 594.82 € |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | |
| Investissement : | | 760 231.88 € |
| Fonctionnement : | | 918 612.50 € |
| <u>Résultat global :</u> | | <u>1 678 844.38 €</u> |

M. Alain LORENZELLI, Président du SMICTOM LGB, après avoir assisté à la présentation de ces éléments, quitte la séance avant que l'assemblée procède au vote du compte administratif 2021.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Décide d'approuver le Compte Administratif 2021 et constate les résultats de clôture suivants :

- Résultat de clôture investissement : 760 231.88 €
- Résultat de clôture fonctionnement : 918 612.50 €
- Résultat global : 1 678 844.38 €

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_004-BF
Reçu le 06/04/2022
Publié le 06/04/2022

Article 2 : Prend acte qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles a été présentée et est jointe à la présente délibération.

Article 3 : Précise que le SMICTOM LGB disposant d'un site internet, les documents budgétaires seront mis en ligne et accessibles gratuitement dans le délai d'un mois après leur adoption

| | |
|---------------------|----|
| Résultats des votes | |
| Suffrages exprimés | 20 |
| Pour | 20 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Publication/Affichage : 06/04/2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI